



Personnel civil et militaire des pays membres.
Le personnel travaille à titre international dans l'intérêt commun de l'Alliance.

Rôle

Le rôle de l'État-major militaire international de l'OTAN est de donner au Comité militaire les meilleurs avis militaires stratégiques possible et de lui apporter le meilleur soutien qui soit.

Vision

Fort d'une réputation d'excellence, l'EMI a pour objectif d'être largement reconnu en tant qu'équipe motivée et qualifiée, bien dirigée et dotée des moyens d'agir, une équipe appréciée à tous les niveaux, animée d'un sentiment de fierté et faisant constamment preuve d'agilité intellectuelle et d'esprit de décision.

Valeurs

"D'abord les personnes, et toujours la mission" : ces valeurs et principes mis en œuvre par l'équipe de l'EMI se traduisent par le professionnalisme, l'intégrité et l'engagement du personnel, ce qui permet également d'encourager la formation permanente, mais aussi la résilience, l'initiative et la communication ouverte, nécessaires dans un environnement sans discrimination ni préjugés où chacun est respecté.

À l'issue du sommet de Chicago, un réexamen de l'EMI a été entamé à la demande des chefs d'État et de gouvernement. De grands changements structurels et organisationnels sont peu probables, mais il est important de revoir la configuration de l'EMI et d'adapter ses "méthodes de travail" à l'OTAN de demain, en prévision de son installation dans le nouveau siège de l'Organisation.



État-major militaire international

Renseignements complémentaires :
Bureau des affaires publiques, État-major militaire international, Siège de l'OTAN, 1110 Bruxelles – Belgique
courriel : dims.deppia@hq.nato.int

www.nato.int/ims



État-major militaire international

Avis militaires stratégiques et soutien d'état-major pour le Comité militaire de l'OTAN



L'État-major militaire international (EMI)



L'EMI est l'organe exécutif du Comité militaire, la plus haute instance militaire de l'OTAN. Il établit des évaluations et des études sur des questions militaires qui concernent l'OTAN, en faisant ressortir les points d'intérêt stratégique et opérationnel, et propose des modes d'action. Il veille en outre à ce que les organismes militaires de l'OTAN compétents mettent en œuvre les décisions et les politiques de l'OTAN sur des questions militaires.

Grâce au travail de l'EMI, les représentants militaires de l'OTAN peuvent traiter les dossiers de manière rapide et efficace, ce qui permet au Comité militaire de donner au Conseil de l'Atlantique Nord des avis consensuels sur tous les aspects militaires des orientations, des opérations et de la transformation au sein de l'Alliance.

Organe indépendant de l'OTAN, l'EMI compte environ 500 militaires et civils issus des États membres de l'OTAN, qui travaillent à titre international dans l'intérêt commun de l'Alliance et non pour le compte de leur pays d'origine.

L'EMI tire sa force de l'échange d'informations et de vues avec les états-majors des représentants militaires, le Secrétariat international (SI) civil, les commandants stratégiques, les groupes de travail multinationaux et les agences de l'OTAN, ce qui garantit un travail efficace.

Le directeur général de l'État-major militaire international (DGIMS)

L'EMI est dirigé par le directeur général de l'État-major militaire international (DGIMS), un officier général choisi par les chefs d'état-major de la défense des pays de l'OTAN parmi des candidats proposés par les États membres. Le DGIMS assure la coordination entre les organes de décision de l'Alliance, les deux commandants stratégiques, les délégations militaires des pays de l'OTAN et des pays partenaires travaillant à Bruxelles, et le Secrétariat international civil, qui appuient le Secrétaire général et le Conseil de l'Atlantique Nord, de façon à permettre à l'EMI de rendre au Comité militaire les meilleurs avis possible.

Le DGIMS relève du président du Comité militaire (CMC), participe à toutes les réunions du Comité militaire (en session des chefs d'état-major de la défense et en session permanente), assiste aux réunions du Conseil et aux réunions politiques de haut niveau, et tient régulièrement des réunions avec les directeurs des six domaines fonctionnels de l'EMI pour suivre les progrès, donner des orientations et attribuer de nouvelles tâches et de nouveaux projets.

Cette fonction est actuellement occupée par le général de corps aérien Sir Christopher Harper, de l'armée de l'air du Royaume-Uni.

Le général de corps aérien Sir Christopher Harper KBE MA CCMI RAF a rejoint la Royal Air Force (RAF) en 1976. Ses premières affectations lui ont permis de piloter le Jaguar et le CF-18 au Royaume-Uni et en Allemagne. Il a ensuite commandé le 41^e escadron de chasse de la RAF et des escadrons de la RAF à Coltishall. Sir Christopher Harper a été cité à l'ordre du jour pour avoir participé personnellement à des opérations de survol de l'Iraq en 2001, et il a été nommé Commandeur de l'Ordre de l'Empire Britannique (CBE) en 2002. Dernièrement, il a servi en tant que commandant du Groupe n° 1 (combat aérien), commandant adjoint au commandement de forces interarmées de l'OTAN à Brunssum et représentant militaire du Royaume-Uni auprès de l'OTAN et de l'UE. Il a été nommé Chevalier Commandeur de l'Ordre de l'Empire Britannique (KBE) en 2011 et, après avoir été élu par les chefs d'état-major de la défense des pays de l'OTAN, il a pris les fonctions de directeur général de l'État-major militaire international de l'OTAN en juillet 2013.



Le général de corps aérien Sir Christopher Harper, directeur général de l'État-major militaire international, entouré de directeurs et de chefs de service à la réunion hebdomadaire du groupe exécutif de l'EMI.



La frégate ukrainienne Hetman Sahaidachny déployée dans le golfe d'Aden dans le cadre de l'opération Ocean Shield de l'OTAN.



Le général de corps aérien Sir Christopher Harper s'adressant au personnel de l'EMI au cours d'une réunion-débat.

Opérations de l'OTAN en cours

La **mission Resolute Support (RSM)** en Afghanistan. Le 1^{er} janvier 2015, l'OTAN a ouvert un nouveau chapitre sur ses relations avec l'Afghanistan. La nouvelle mission, Resolute Support, privilégie la formation, le conseil et l'assistance aux forces de sécurité afghanes. Cette nouvelle mission dirigée par l'OTAN est différente de celle de la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) et est dotée d'un effectif considérablement réduit. Elle se concentre sur huit fonctions essentielles : planification, dotation en ressources et exécution de la stratégie et des orientations, budgétisation, gestion du personnel, génération de force et soutien dans la durée, transparence, respect de l'obligation de rendre compte et contrôle. Ces différents volets visent tous à aider les forces de sécurité afghanes, les ministères et les institutions chargés de la sécurité ainsi que les échelons supérieurs de l'armée et de la police afghanes à élaborer les processus et les mécanismes nécessaires à leur pérennité. La mission Resolute Support est déployée à Kaboul et à quatre autres endroits : Mazar-i-Charif (nord), Herat (ouest), Kandahar (sud) et Laghman (est).

Force pour le Kosovo (KFOR). Depuis juin 1999, l'OTAN mène une opération de maintien de la paix au Kosovo. Formée à l'origine de 50 000 hommes après la campagne aérienne de mars 1999, la KFOR en compte aujourd'hui quelque 5 100, venant de pays membres de l'OTAN et de pays partenaires.

Opération OCEAN SHIELD (OOS). La mission menée par l'Alliance pour combattre la piraterie dans le golfe d'Aden et le bassin somalien emploie plusieurs bâtiments et des moyens aériens, et repose sur une coordination étroite avec de nombreux acteurs internationaux. L'année 2013 a marqué la toute première contribution d'un pays partenaire de l'OTAN.

Opération ACTIVE ENDEAVOUR (OAE). Seule mission de l'Alliance relevant de l'article V, l'OAE vise à lutter contre le terrorisme en Méditerranée avec la participation de pays partenaires.

Déploiement de missiles Patriot de l'OTAN en Turquie. Six batteries de missiles Patriot sont actuellement déployées sous le commandement et le contrôle de l'OTAN dans le sud de la Turquie pour renforcer les capacités de défense aérienne du pays et défendre sa population et son territoire.

L'OTAN apporte également son aide à la **Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM)**, et contribue au renforcement des capacités de défense à long terme, notamment dans le cadre de la Force africaine en attente.

Missions OTAN de police du ciel dans les États baltes et les Balkans. Ces missions contribuent à la gestion de l'espace aérien grâce à des décollages immédiats à court préavis et à des mesures de dissuasion à l'encontre des intrus.

À cela s'ajoutent quelque 90 militaires de l'OTAN à Sarajevo, Skopje et Belgrade, qui apportent une aide en matière de réforme des secteurs de la défense et de la sécurité. L'État-major militaire international est également représenté à Moscou (Russie), à Kiev (Ukraine) et aux Nations Unies par l'intermédiaire de ses officiers de liaison militaire.

La structure organisationnelle de l'EMI

La **Division Renseignement** apporte un soutien renseignement à l'ensemble des éléments du siège de l'OTAN, aux pays membres de l'OTAN et aux commandements de l'OTAN. Elle fournit aux éléments du siège de l'OTAN des alertes stratégiques et les tient informés de la situation. Ses activités principales consistent à élaborer un cadre, une architecture et des capacités de renseignement OTAN, à élaborer des politiques axées sur le client et des évaluations de renseignement OTAN agréées, à donner des avis sur des questions de partage de renseignement et à mener des activités de liaison dans le domaine du renseignement.

La **Division Opérations** surveille étroitement les opérations de l'OTAN en cours, suit les exercices et les activités de formation et donne des avis sur les opérations connexes de l'OTAN. Elle suit également la mise en œuvre des décisions du Comité militaire concernant des opérations de l'OTAN. Les activités principales de la division portent sur les plans et les opérations de gestion des crises, la gestion des réactions de circonstance en situation de crise internationale et, enfin, la planification et la conduite des opérations aériennes, terrestres et maritimes.

La **Division Plans et orientations** est associée à toutes les questions liées à la politique de défense de l'Alliance et à la planification stratégique. Elle soutient et conseille le DGIMS et le président du Comité militaire principalement dans trois domaines : orientations et concepts stratégiques, dissuasion nucléaire et politique de défense nucléaire, radiologique, biologique et chimique (NRBC), et plans de défense et de forces.

La **Division Coopération et sécurité régionale (C&RS)** élabore les orientations militaires en matière de sécurité coopérative militaire et constitue à cet égard le principal point de contact du siège de l'OTAN avec les partenaires du Conseil de partenariat euro-atlantique et du Partenariat pour la paix, du Dialogue méditerranéen et de l'Initiative de coopération d'Istanbul, ainsi qu'avec les partenaires mondiaux. Elle est également l'interlocuteur privilégié des pays non OTAN qui mènent des opérations aux côtés de l'Alliance.

La **Division Logistique et ressources** élabore et définit des politiques et des principes, des plans et des concepts dans les domaines de la logistique, de la santé, des armements, de la R&D (recherche et développement) et des plans civils d'urgence. Elle est également le point de contact principal pour les questions relatives aux effectifs militaires, aux ressources et aux investissements de sécurité à l'OTAN.

Le **Secrétariat des C3 du siège de l'OTAN (NHQC3S)** contribue à l'élaboration de politiques normatives et communique des analyses et des avis à l'OTAN en matière de C3 (consultation, commandement et contrôle). Entité intégrée (SI/EMI), le NHQC3S relève à la fois du DGIMS et du secrétaire général adjoint pour l'investissement de défense (SGA/DI), tout en donnant des avis sur les C3 au Conseil par l'intermédiaire du Bureau des C3 et du Comité militaire. Le NHQC3S travaille également en étroite collaboration avec le secrétaire général adjoint pour les défis de sécurité émergents (ASG/ESC) à l'appui de l'Alliance sur toutes les questions de cyberdéfense, y compris leurs aspects militaires, qui font l'objet d'avis du Comité militaire. En outre, il apporte son soutien au gestionnaire de la catégorie capacitaire C3 pour la coordination des capacités C3.

Le Centre de situation du siège de l'OTAN

Le Centre de situation (SITCEN) sert de point de contact central au sein de l'Alliance pour la réception, l'échange et la diffusion des informations. Il suit 24 heures sur 24 les questions politiques, militaires et économiques intéressant l'OTAN et les pays partenaires. Le SITCEN assure également les services nécessaires à la multiplication rapide des consultations en périodes de tension et de crise.